

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE

Séance du 8 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de convocation : 1 ^{er} avril 2025	Date d'affichage : 1 ^{er} avril 2025
---	--

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjointes, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, FRANCE Jean-Marie

Secrétaire de séance : VIRICEL Christelle

DEL2/08-04-25 – COMMUNE : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.222.-3 ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget de la commune de Valeille ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Présentation du CFU – Vue d'ensemble :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		438 750,23 €	73 108,63 €	
Part affectée à investissement		41 425,63 €		
Opérations de l'exercice	341 395,93 €	414 678,92 €	212 012,95 €	192 657,35 €
Totaux	341 395,93 €	812 003,52 €	285 121,58 €	192 657,35 €
Résultat clôture		470 607,59 €	92 464,23 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250408-DEL2_08-04-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2025

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune de Valeille.

- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,
Christelle VIRICEL

Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250408-DEL2_08-04-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2025